

Rapport d'évaluation

Plan d'action ODYSSEE Environnement



Novembre 2023

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise ODYSSEE Environnement dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

ODYSSEE Environnement			
Date d'adhésion au programme	04/03/2021	Date d'engagement dans le programme	19/03/2021
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	4 ans (2021-2025)		

Date de transmission du rapport de suivi	31/03/2023
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	03/2021- 03/2023
Date de publication du rapport d'évaluation	Novembre 2023

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme de suivi ainsi que de son rapport de suivi transmis deux ans. L'évaluation se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (insuffisant, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise un **niveau de reconnaissance et des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. SYNTHÈSE.....	4
I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.1.1 Qualité et adéquation des informations fournies.....	4
I.1.2 Engagements préexistants.....	4
I.1.3 Synthèse de l'état des lieux et principaux enjeux identifiés	5
I.1.4 Cadre mis en place et description des actions.....	7
I.2 Synthèse de l'évaluation.....	8
I.2.1 Résultats de l'analyse.....	8
I.2.2 Conclusion évaluative.....	9
II. RECOMMANDATIONS	10
III. SYNTHÈSE DU JURY DE RELECTURE	11
IV. ANNEXE : METHODOLOGIE D'EVALUATION.....	12

I. SYNTHÈSE

I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Le siège social de l'entreprise est situé à Requeil dans la Sarthe. Son périmètre d'activité se situe à l'échelle nationale et internationale avec les différents partenaires distributeurs et les filiales : ODYSSEE Mexico (2019), ODYSSEE Chile (2021) et ODYSSEE Benelux (2022), ODYSSEE est présent dans plus de 30 pays.
Secteurs d'activité	Le cœur de métier de l'entreprise est la proposition de techniques innovantes relatives au traitement de l'eau basées sur le principe de la performance éthique. Les activités s'articulent autour de la conception et la fabrication d'actifs de traitement de l'eau, le négoce de matériel et les prestations d'assistance et d'expertise technique principalement auprès des industriels.
Chiffre d'affaires	12,9 millions d'euros en 2022
Nombre d'employés	ODYSSEE Environnement est une PME dont l'effectif de salariés est compris entre 20 et 49 salariés.
Site web de l'entreprise	https://www.odyssee-environnement.fr/

I.1.1 Qualité et adéquation des informations fournies

Les informations fournies sont satisfaisantes malgré un manque de précision sur les matières premières utilisées pour la fabrication des produits de traitement et sur leur process de fabrication.

I.1.2 Engagements préexistants

ODYSSEE Environnement est engagée pour la biodiversité depuis plusieurs années à travers des actions sur le site de production et des actions liées à l'activité de l'entreprise. Sur le site de production ODYSSEE Environnement bénéficie d'une mare qui accueille des poissons et des amphibiens. Concernant les actions en lien avec son activité, ODYSSEE Environnement :

- accompagne les industriels vers des traitements de leurs réseaux (chaudière, refroidissement, osmose, etc.) plus économiques en ressources et plus performants (énergie et eau).
- investit dans la recherche de solutions plus respectueuses de l'Homme et de l'Environnement à plusieurs niveaux :
 - Niveau 1 : privilégie les solutions les moins polluantes dans les offres technico commerciales ;
 - Niveau 2 : développe des actifs permettant de diminuer les quantités de produit injectées dans les réseaux (et donc rejetées dans l'environnement) ;
 - Niveau 3 : privilégie un accompagnement des clients, automatisé et à distance, sur des solutions de traitement performantes : diminuer la quantité de produit vendue, éviter la surconsommation de produit et les déplacements de nos techniciens (donc une baisse de l'empreinte carbone des activités).

1.1.3 Synthèse de l'état des lieux et principaux enjeux identifiés

- **Dépendances à la biodiversité**

ODYSSEE Environnement a identifié les dépendances aux services écosystémiques qui peuvent être groupées principalement à quatre niveaux de la chaîne de valeur :

- l'approvisionnement en matières premières : l'activité d'ODYSSEE Environnement est directement dépendante de l'eau, en terme quantitatif, comme composant d'une majorité des formules, mais également sur des aspects qualitatifs. En effet, les caractéristiques physico-chimiques de l'eau utilisée sont des facteurs essentiels qui conditionnent la qualité de certains des produits ;
- les formulations développées et les gammes proposées aux clients (activité de recherche et développement et innovations) : ODYSSEE Environnement investit dans la recherche pour développer des solutions alternatives aux traitements conventionnels. Le département R&D travaille sur les actifs naturels offerts par la biodiversité et s'inspire du biomimétisme et étudie le potentiel de la flore connue pour sélectionner les essences exploitables de façon éthique pour une application industrielle. L'utilisation de ces essences comme matières premières rend l'activité d'ODYSSEE Environnement dépendante des insectes auxiliaires pour la pollinisation et la protection des plantes concernées ;
- l'activité de l'usine et des technico-commerciaux dépend des collaborateurs, donc des ressources disponibles grâce à la biodiversité et nécessaires à la survie des Hommes. Les relations écosystémiques des activités intègrent également une part importante d'énergie pour le fonctionnement des sites, pour le transport des personnes (visites de suivi) et l'acheminement des marchandises (matières premières et produits finis) ;
- la performance et les rejets des installations des clients de l'entreprise : la santé des installations des sites industriels des clients d'ODYSSEE Environnement est conditionnée par la qualité de l'eau consommée : caractéristiques physico-chimiques (potentiel entartrant et corrosion) et capacité au développement d'organismes contaminants (bactéries infectieuses de type légionnelle, bactéries sulfato-réductrices, mousses, algues...). L'eau injectée dans l'installation est traitée pour protéger les réseaux et optimiser son utilisation, puis est rejetée dans l'environnement. La nature et l'efficacité des traitements proposés impactent donc la consommation en ressource et la pollution engendrée (biodégradabilité des substances, phénomènes d'eutrophisation...).

- **Pressions et impacts de l'entreprise**

ODYSSEE Environnement a bien identifié les pressions et impacts de l'entreprise le long de sa chaîne de valeur (amont, in situ et aval), cependant ses impacts ne sont pas qualifiés. Les facteurs d'érosion de la biodiversité suivant ont été bien identifiés, d'après la méthodologie de l'IPBES :

- En amont, avec l'approvisionnement des matières premières auprès des fournisseurs :
 - (1) le changement d'usage des terres et mers ainsi que la fragmentation des habitats : la pression exercée par les infrastructures et le trafic routier sur les écosystèmes, avec une artificialisation des sols (destruction d'habitats) et la mortalité animale directe par la collision avec les véhicules ;
 - (2) la surexploitation des ressources : la plupart des matières premières nécessaires à la formulation des produits de traitement de l'eau sont des substances issues de l'industrie pétrochimique ;
 - (3) le changement climatique : la chaîne d'approvisionnement des matières premières implique un acheminement des matières premières par la route. Ce type de transport, émetteur reconnu de gaz à effet de serre, participe activement au réchauffement climatique et impacte ainsi la biodiversité à l'échelle nationale et mondiale ;
 - (4) les pollutions : par les émissions de divers rejets et la consommation des ressources ;
- In situ, avec les formulations des composés de traitement de l'eau
 - (4) les pollutions : le traitement de l'eau implique l'usage de substances polluantes avec des formules à base de phosphate, responsables de l'eutrophisation des milieux aquatiques, ou de composés difficilement biodégradables et/ou nocifs pour la biodiversité ;
 - L'entreprise n'a pas identifié ici les facteurs d'érosion en lien avec la (2) la surexploitation des ressources : consommation d'eau et d'énergie ;

- En aval, au niveau des installations des clients, sites industriels :
 - (1) les changements d'usage des terres et de la mer : l'utilisation de l'espace qui supprime les habitats naturels faune/flore ;
 - (2) la surexploitation des ressources : la consommation de ressource pour le fonctionnement des locaux et l'activité de production. Les réseaux d'eau industriels impactent l'environnement par leur consommation en ressource-eau, en énergie ;
 - (3) le changement climatique : les rejets de gaz à effet de serre, en particulier pour le transport des personnes (visites de suivi sur sites clients) et des marchandises ;
 - (4) les pollutions : les rejets de substances polluantes dans les différents compartiments environnementaux (air, sol, eau et bioaccumulation). Les réseaux d'eau industriels impactent l'environnement par des rejets plus ou moins polluants dans les milieux aquatiques.
- **Contributions positives à la biodiversité**

ODYSSEE Environnement indique contribuer positivement en faveur de la biodiversité à plusieurs niveaux :

- Afin de réduire sa consommation en eau, l'ordonnancement des productions est étudié pour optimiser le procédé de rinçage des cuves ;
- Pour limiter l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement, l'entreprise favorise les fournisseurs les plus proches du site de production ;
- Le département R&D explore différentes pistes de recherche pour diminuer l'impact environnemental des stratégies de traitement des réseaux, par :
 - des solutions impliquant moins d'injection de produit
 - le développement de gammes aux principes actifs moins polluants, sans phosphate et biodégradables
 - l'analyse des cycles de vie de nos solutions et une orientation vers des actifs biosourcés
- L'hydroéthique : favoriser et piloter l'injection de produit de traitement au strict nécessaire (baisse de consommation et de rejets d'actifs) et à distance, afin d'assurer l'efficacité de la stratégie de traitement (économie d'eau) et de limiter les déplacements sur site (baisse de l'empreinte carbone) ;
- Sur le site de production, siège sociale de l'entreprise : le goudronnage du sol a été limité aux axes principaux de circulation : accès transporteur et entrée piétonne. Les expéditions sont assurées par une compagnie de transport dont le système de management est triplement certifié (qualité, sécurité et environnement).

Ces contributions constituent des réductions de pression des activités de l'entreprise mais elles ne participent directement à la préservation ou à la restauration de la biodiversité via leur cœur de métier.

- **Principaux enjeux identifiés par l'entreprise**

Les enjeux identifiés par ODYSSEE Environnement sont majoritairement liés :

- aux besoins en matières premières : empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement, sourcing des matières premières et consommation en eau ;
- aux stratégies de suivi et de traitement des réseaux proposés par les spécialistes de terrain : consommation en actifs, impact des formulations, empreinte carbone des déplacements de suivi ;
- à la performance des installations des clients : consommations en eau et en énergie dépendantes de l'efficacité du conditionnement du réseau.

L'entreprise a identifié un enjeu plus ponctuel, en lien avec l'accroissement de son activité qui nécessite un agrandissement du site de production. Ces travaux représentent un risque important pour la biodiversité locale. L'entreprise a anticipé ces impacts en intégrant aux bâtiments existants des aménagements adaptés à la faune existante autour de l'usine. Cet enjeu est intégré par l'entreprise avec les actions complémentaires : « Inventorier, suivre et préserver la biodiversité sur le site de production : maintenir le nombre d'espèces inventoriées à l'usine de Requeil d'ici 2035 » et « Sensibiliser et promouvoir la biodiversité sur le territoire d'implantation : organiser au moins 1 « évènement biodiversité » par an à Requeil d'ici 2035 ».

I.1.4 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	<p>Le périmètre du plan d'action se décline en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une partie R&D : pour la mise sur le marché et la promotion de la gamme « ODYLIFE », formulée à partir de matières biosourcées et biodégradables. Ce projet intègre, sur la base du volontariat, une analyse complète du cycle de vie des actifs et des études écotoxicologiques poussées (notamment sur les effets perturbateurs endocriniens). Le périmètre de cette action s'étend sur l'ensemble des relations écosystémiques identifiées pour ODYSSEE Environnement : de la fabrication des matières premières à la fin de vie des formulations (rejet industriel du site client). • Une partie cœur d'activité : projet intégré aux travaux d'extension du site de production. Le périmètre de cette partie du plan d'action est donc localisé géographiquement sur le territoire d'implantation. Les animations biodiversité prévues avec le CPIE permettront d'impliquer des collaborateurs basés hors du site ainsi que les entreprises voisines de la même zone artisanale
-----------------------------------	---

Durée prévue pour la mise en œuvre	4 ans (2021-2025)
---	-------------------

Nombre d'action cœur de métier	1	Nombre d'actions complémentaires	2
---------------------------------------	---	---	---

Actions cœur de métier	1	Convertir 10 % de la clientèle de l'entreprise à une stratégie de traitement biosourcée « ODYLIFE » d'ici 2025
-------------------------------	---	--

Observations

Le plan d'action vise plusieurs types de pressions vis-à-vis de la biodiversité : la surexploitation des ressources avec l'extraction des matériaux nécessaires à la fabrication des traitements ; les pollutions, avec les rejets des produits de traitement de l'eau dans le milieu naturel ; et le changement climatique avec les transports mobilisés pour l'acheminement des matériaux.

Actions complémentaires	2	Inventorier, suivre et préserver la biodiversité sur le site de production : maintenir le nombre d'espèces inventoriées à l'usine de Requeil d'ici 2035
	3	Sensibiliser et promouvoir la biodiversité sur le territoire d'implantation : organiser au moins 1 « événement biodiversité » par an à Requeil d'ici 2035

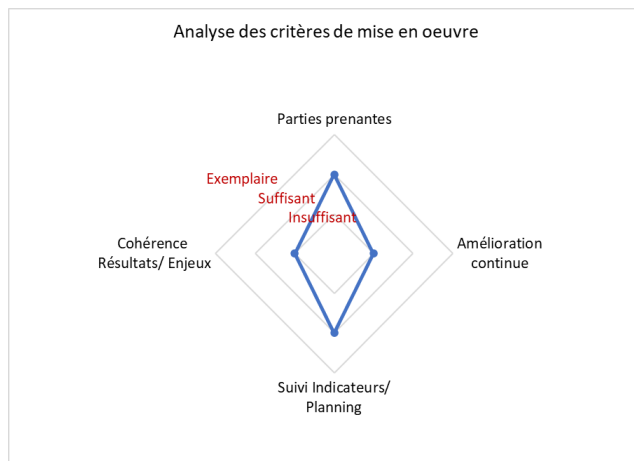
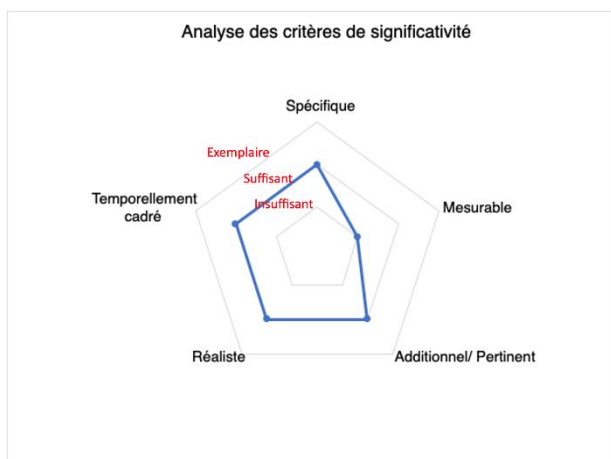
Le plan d'action et son rapport de suivi sont joints à ce rapport.

I.2 Synthèse de l'évaluation

I.2.1 Résultats de l'analyse

A l'issue de l'évaluation du plan d'action de l'entreprise ODYSSE Environnement, l'entreprise se voit attribuer le niveau de reconnaissance « **En progrès** » (niveau 1).

Niveau de reconnaissance « En progrès » (Niveau 1)



1.2.2 Conclusion évaluative

Niveau global de reconnaissance : « En progrès » (Niveau 1)
--

OYSSEE Environnement est une entreprise dont la vocation est le traitement éthique de l'eau. Son activité a donc pour objectif de participer à la préservation de la biodiversité. L'entreprise maîtrise l'enjeu biodiversité de son activité et a déjà mis en œuvre des actions de réduction de ses impacts.

Le plan d'action est construit sur un faible nombre d'action : une action « cœur de métier » et deux « actions complémentaires ».

In fine, le plan d'action souffre globalement du manque de précision de l'unique action cœur de métier qui affecte plusieurs critères évaluatifs : indicateurs inadéquats (pas en lien avec les pressions sur la biodiversité), moyens affectés, performances initiales et process d'amélioration continue, implication des parties prenantes.

Ces insuffisances ne permettent pas d'apprécier la portée actuelle et potentielle du cœur du plan d'action sur la biodiversité.

II. RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'évaluation réalisée, des recommandations ont été émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de poursuivre son engagement en faveur de la biodiversité.

- Indiquer les matériaux nécessaires à la formulation des produits de traitement de l'eau tant pour les produits issus de l'industrie pétrochimique que pour les produits biosourcés, afin de préciser le niveau d'impact positif pour la biodiversité.
- Préciser les procédés de fabrication des produits de traitement de l'eau pour intégrer l'impact des process sur la biodiversité également au plan d'action.
- Impliquer davantage les parties prenantes, notamment pour intégrer la biodiversité dans la construction de l'offre ODYLIFE (co-construction avec des clients, associations environnementales, fournisseurs).
- Proposer pour l'action cœur de métier un indicateur en lien avec la quantité de matériaux biosourcés utilisés en lieu et place des matériaux issus de l'industrie pétrochimique.
- Etendre l'action de sensibilisation et promotion de la biodiversité à un périmètre plus large, notamment auprès des clients et des fournisseurs.

III. SYNTHÈSE DU JURY DE RELECTURE

La relecture est effectuée par un jury composé des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des membres du jury.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury était **tout à fait d'accord** avec le niveau de reconnaissance attribué et les conclusions évaluatives.

RECOMMANDATIONS

Le jury était **tout à fait d'accord** avec les recommandations.

IV. ANNEXE : METHODOLOGIE D'EVALUATION

AGREGATION DES RESULTATS

Le niveau de reconnaissance de l'entreprise est basé sur l'évaluation des neuf critères dont le détail est présenté en Partie II de ce présent rapport. Les résultats sont agrégés de la manière suivante :

Niveau 1 : En progrès	Niveau 2 : Confirmé	Niveau 3 : Exemplaire
Au moins un des critères est jugé insuffisant	Tous les critères sont jugés suffisants et/ou exemplaires	Tous les critères sont jugés suffisants et/ou exemplaires et le caractère significatif et/ou la mise en œuvre est jugée exemplaire sur tous les critères